

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 3606

présenté par

Mme Batho, Mme Bagarry, M. Orphelin, Mme Gaillot, M. Julien-Laferrière, M. Villani et
Mme Chapelier

ARTICLE 52

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« proximité avec »,

les mots :

« continuité du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La notion, vague, de "promixité" doit être remplacée par celle de "continuité".